



SM DE RESTAURATION DES RIVIERES DE LA HAUTE ROUVRE (Siren : 256102047)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Briouze
Arrondissement	Argentan
Département	Orne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	03/11/1978
Date d'effet	03/11/1978

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. JEAN-CLAUDE BIGNON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	10 place du général Leclerc
Numéro et libellé dans la voie	BP 28
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	61220 BRIOUZE
Téléphone	02 33 62 20 10
Fax	02 33 62 20 19
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotations de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 234
Densité moyenne	29,29

Périmètres

Nombre total de membres : 16

- Dont 14 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
61	Beuvain (216100354)	285
61	Briouze (216100636)	1 631
61	Craménil (216101378)	164
61	Faverolles (216101584)	145
61	Le Grais (216101956)	230
61	Le Ménil-de-Briouze (216102608)	569
61	Lignou (216102277)	139
61	Lonlay-le-Tesson (216102335)	266
61	Pointel (216103325)	338
61	Saint-André-de-Briouze (216103614)	200
61	Sainte-Honorine-la-Guillaume (216104083)	359
61	Sainte-Opportune (216104364)	244
61	Saint-Georges-d'Annebecq (216103903)	146
61	Saint-Hilaire-de-Briouze (216104026)	328

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
61	CC des Courbes de l'Orne (200036002)	CC
61	CC du Val d'Orne (246100390)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>Le syndicat a pour objet de rassembler les communes du bassin versant de la Haute Rouvre et de ses affluents, afin d'entreprendre toutes les actions jugées nécessaires pour maintenir et protéger la qualité de l'eau dans les domaines suivants : aménagement et gestion des cours d'eau - préservation de la qualité de l'eau des rivières et des milieux aquatiques - lutte contre les inondations - préservation et valorisation du patrimoine piscicole - valorisation touristique et économique des rivières</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)